



[http://profil.sudouest.fr/newsletters/?SSO\\_Context=http://www.sudouest.fr/2015/12/18/les-elus-rejettent-les-nouveaux-compteurs-grdf-2221131-2941.php](http://profil.sudouest.fr/newsletters/?SSO_Context=http://www.sudouest.fr/2015/12/18/les-elus-rejettent-les-nouveaux-compteurs-grdf-2221131-2941.php)

Le Barp

Publié le 18/12/2015 par Patricia Droge

Les élus rejettent le projet d'installer les compteurs communicants de GrDF sur l'église.

Lundi dernier, c'est à un petit conseil qu'ont été conviés les élus barpais autour de la maire Christianne Dornon. Peu de monde dans le public pour prendre connaissance des onze délibérations à l'ordre du jour, la douzième ayant été retirée. Tout se passe normalement jusqu'à l'avant-dernière délibération portant sur une convention de partenariat avec GrDF, relative à l'installation de compteurs communicants sur l'église, notamment. Marie-José Triboy, élue d'opposition de la liste Le Barp Avenir, demande la parole et lit une longue tirade fustigeant la privatisation des fournisseurs d'électricité et de gaz, l'ouverture du marché de détail de l'électricité au 1er janvier 2016, ainsi que l'abandon des tarifs réglementés du gaz imposés par l'Union Européenne et la connaissance des données des consommations personnelles qui « devient alors un élément décisif dans ce nouveau marché » et les dérives « évidentes » concernant la récupération et l'utilisation des données personnelles, à l'encontre de la protection de la vie privée des utilisateurs. Sans compter le coût financier pour l'installation de ces compteurs « toujours facturé aux usagers », la destruction de plusieurs milliers d'emplois due à l'automatisation des relevés. Bref, un « danger pour les libertés publiques ».

« Rien comme ailleurs »

Marie-José Triboy pointe également le doigt sur les possibles « retombées nocives sur la santé humaine quant à l'exposition constante à ces fameux compteurs ». Elle termine son explication en citant en exemple l'Allemagne qui a rejeté la généralisation de ces dispositifs et les communes françaises qui avaient refusé une telle convention. « Pourquoi, et en quoi, nous, élus, serions contraints au diktat de l'inéluctabilité de l'amplification de tels équipements, pour des usagers qui, comme d'habitude, n'ont pas été consultés. On peut résister ! »

Puis, l'heure du vote arrive. 10 élus disent « non » aux compteurs communicants, huit s'abstiennent et huit - dont la maire - votent pour. « Au Barp on ne fait jamais rien comme ailleurs ! », lance un élu, satisfait de ce vote de rejet.

Patricia Droge